

Rapport de gestion

Année 2023



Index

Avant-propos	2
Le mot de la Présidente	2
Organes et organigramme	4
Le SCAN en chiffres	6
Rapport d'activité 2023	9
Direction	9
Section administration	16
Section mesures administratives	20
Section technique	22
Section navigation	26
Section finances	30
Extrait des comptes 2023	32
Bilan et comptes	32
Rapport de l'organe de révision	44
Mandat de prestations	48
Rapport succinct sur l'exécution du mandat de prestations 2023-2026	48

Avant-propos

Le mot de la Présidente

L'année 2023 s'inscrit dans la continuité de notre quête d'excellence au Service Cantonal des Automobiles et de la Navigation (SCAN).

En effet, nos équipes, toujours animées par une vision résolument tournée vers l'avenir, ont poursuivi leur progression dans la dématérialisation des prestations offertes. Convaincus des bénéfices que peut apporter la digitalisation à nos client-e-s, nous nous engageons à œuvrer pour la simplification de l'accès et de l'usage de nos services, ceci ayant pour avantage de nous permettre de bien maîtriser nos coûts opérationnels tout en ayant un impact positif sur l'environnement. Cette approche que notre directeur qualifie de « WIN-WIN-WIN » trouve ses racines dans l'autonomisation de notre établissement. Depuis 2009, nous engageons tous nos efforts pour le respect de notre mission, à savoir garder le prix des émoluments dans la moyenne suisse tout en offrant un service de qualité. Nous travaillons quotidiennement dans ce sens et nous sommes fiers-ères des réalisations menées cette année; ceci tout en préparant le terrain pour de nouvelles innovations en 2024.

L'excellent travail que nos collaboratrices et collaborateurs réalisent depuis de nombreuses années s'inscrit dans le cadre de nos valeurs fondamentales: la qualité de service, l'efficacité, l'innovation et la durabilité. Ces piliers nous ont permis d'atteindre un taux de satisfaction client de 91%, reflétant la confiance et la reconnaissance de nos efforts par la population neuchâteloise. Les initiatives comme le nouveau permis de conduire à la norme internationale, les notifications par courriel et SMS, et l'utilisation innovante du smartphone pour la saisie de photos et signatures sont autant de témoignages de notre capacité à innover et à simplifier la vie de nos usagers et usagères.

Au-delà des avancées technologiques, notre engagement vers la durabilité se manifeste par des actions concrètes visant à minimiser notre impact environnemental. Notre direction s'efforce continuellement d'améliorer l'efficacité énergétique de notre bâtiment qui bénéficie de la certification Minergie. Notre flotte de véhicules électriques et notre certification ISO 14001 sont autant d'éléments qui réaffirment notre volonté d'être un service public qui s'adapte aux enjeux de demain.

Mais cette démarche vers l'excellence et ce regard tourné vers l'avenir ne sont possibles que grâce à nos collaborateurs et collaboratrices, dont l'engagement, l'expertise et l'esprit d'innovation sont constants. Au nom du Conseil d'Administration, je tiens à les remercier chaleureusement pour leur

dévouement inébranlable et leur contribution essentielle à notre succès continu. Leur travail acharné et leur passion sont les moteurs de notre évolution et de nos futures réalisations.

En regardant vers l'avenir, nous sommes animés par la conviction que notre voyage d'innovation est loin d'être terminé et que chaque membre de notre communauté – employé-e-s, partenaires, et usagers-ères – va pouvoir y contribuer. L'adoption par nos client-e-s de nos services numérisés va donc être une priorité pour les prochaines années et nous allons déployer tous nos efforts pour faciliter et accompagner cette transition.

Cette année 2023 aura donc à nouveau été riche en développements et projets d'importance tout en dégagant un résultat positif.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers la direction du SCAN pour son engagement sans faille, ses initiatives toujours tournées vers la recherche d'efficacité et son excellente collaboration avec le Conseil d'Administration. Je remercie également mes collègues du Conseil d'Administration pour leurs apports continus, leur savoir-faire utile en bon nombre de situations et leur travail d'équipe, ceci rendant notre travail conjoint non seulement efficace, mais également très agréable.



Virginie Verdon

→ Présidente du Conseil d'administration

« Nous nous engageons à œuvrer pour la simplification de l'accès et de l'usage de nos services »



Organes et organigramme

Conseil d'administration

Présidente	Virginie Verdon
Vice-président	Martial Debély
Secrétaire	Marianne Knoepfler Kladny
Membres	Michèle Criblez
	Valérie Patthey
	Samuel Béguin <i>(Représentant du personnel)</i>
	Laurent Favre <i>(Conseiller d'État, chef du DDTE)</i>

Organe de révision

Organe	Contrôle cantonal des finances, Neuchâtel
--------	--------------------------------------------------

Commission du personnel

Président	Samuel Béguin
-----------	----------------------

Direction

Directeur	Philippe Burri
Suppléant du directeur	Laurent Besancet



Conseil d'administration ↑ M. Debély ↑ V. Patthey ↑ M. Knoepfler Kladny ↑ L. Favre ↑ V. Verdon ↑ M. Criblez ↑ S. Béguin ↑ P. Burri
 Nous avons en arrière-plan un aperçu du concours photo organisé par la commission culturelle pour les collaborateurs-trices du SCAN.

Sections

Administration	Laurent Besancet
Technique	Michel Nicolet
Mesures administratives	Sylvie Favre
Navigation	Lionel Hollinger
Finances	Chantal Hoffmann

Secteurs

Administration véhicules
Administration conducteurs-trices
Contrôles techniques
Examens conducteurs-trices
Planification
Mesures administratives
Commission administrative
Administration et technique bateaux
Balisage
Comptabilité
Encaissement taxes
Contrôle de gestion
Contrôles internes

Processus transversaux

Responsable ressources humaines et qualité
 Responsable informatique
 Responsable infrastructures et logistique
 Juriste
 Responsable environnement
 Responsable santé-sécurité
 Responsable marketing
 Chargée de projets

Séverine Hadorn
Laurent Besancet
Lionel Hollinger
Sylvie Favre
Sara Marques
Lionel Hollinger
Mike Cortese
Sara Marques

Le SCAN en chiffres

	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution
Personnel (EPT ¹)	55,3	56,7	55,8	58,25	56,05	↘
Revenus d'exploitation	13'027'484	11'525'731	12'703'344	12'216'328	12'583 364	↗
Résultat net	1'561'338	-29'800	943'688	1'178'768	0	↘
Résultat net sans part de l'État	1'561'338	-10'889	1'070'765	1'477'536	531'485	↘
Contribution à l'État	1'371'978	18'911	127'076	298'768	531'485	↗
Taxes facturées pour l'État	48'230'760	48'745'599	49'936'247	49'908'917	49'955'382	↗
Effectif des véhicules au 30 septembre	135'018	135'704	137'137	137'340	137'875	↗
Permis d'élèves conducteurs-trices et permis de conduire	15'130	15'754	17'435	15'822	16'977	↗
Permis de circulation, de remplacement et court terme	52'849	49'482	52'872	48'354	51'376	↗
Contrôles techniques	43'161	37'307	41'510	43'241	49'055	↗
Examens théoriques et pratiques	8'706	8'867	10'416	8'352	8'044	↘
Mesures administratives (retraits de permis et avertissements)	3'478	3'005	2'996	3'302	3'658	↗
Effectif des bateaux	4'059	4'138	4'163	4'110	4'068	↘
Taux de satisfaction des client-e-s (enquête bisannuelle)	89%	-	91%	-	91%	→
Site Internet, moyenne d'accès mensuels	29'233	38'156	41'008	36'759	37'524	↗
Nb de client-e-s aux guichets, moyenne mensuelle	6'485	5'146	6'247	6'651	6'814	↗
Nb de prestations réalisées par le Guichet unique, moyenne mensuelle	10'400	11'716	12'258	12'207	11'506	↘
Nb de téléphones reçus, moyenne mensuelle	8'676	9'046	8'938	8'358	8'148	↘

¹EPT → équivalent plein temps.

La citation de l'année, proposée par Chat GPT :

« Soyons les moteurs de l'innovation et les gardiens de l'efficacité pour tracer ensemble les voies d'un SCAN moderne et performant au service de ses client-e-s »





Rapport d'activité 2023

La dématérialisation des prestations administratives est une démarche WIN-WIN-WIN : elle simplifie la vie des client-e-s, baisse les coûts des Services et réduit les impacts sur l'environnement. Le SCAN fonce dans cette direction depuis son autonomie et est déjà en train de préparer plusieurs nouveautés pour 2024.

Direction



Philippe Burri

→ Directeur du SCAN

En bref

Le Service public idéal repose sur 4 piliers. Le premier, la qualité des prestations, mène à la satisfaction des client-e-s. C'est une réussite pour le SCAN qui a obtenu un taux de satisfaction de 91% à l'enquête bisannuelle effectuée en 2023 par MIS-Trend à Lausanne. On peut y lire la phrase suivante, laquelle nous rend particulièrement fier-e-s : « Il faut surtout relever que le SCAN ne cesse de progresser depuis 10 ans et que l'écart est maintenant conséquent entre le niveau de 2013 et celui de 2023. ».

Le second pilier est l'efficacité. Les citoyen-ne-s ne veulent pas de la qualité à n'importe quel prix. Les réorganisations du SCAN menées depuis son autonomie en 2009 ont permis de réduire ses coûts et de placer tous ses émoluments dans la moyenne suisse. C'est, là aussi, une grande fierté pour le SCAN.

Le troisième pilier est l'innovation. Les Services publics ne peuvent pas avoir de retard sur le secteur privé en matière d'utilisation des nouvelles technologies. Et sur ce point, nous avons pu relever de nombreux défis en proposant à nos client-e-s déjà 33 prestations dans le Guichet unique des collectivités publiques neuchâteloises, un site internet intuitif doté d'une foire aux questions (FAQ) - base de connaissance - très large, un chat en ligne, ainsi qu'une nouvelle prestation innovante : la saisie de sa photo et sa signature pour le permis de conduire via son smartphone. De manière générale, la stratégie numérique de notre canton est l'une des plus abouties de Suisse et tous les Neuchâtelois-es en profitent.

Le quatrième pilier est la durabilité. Un Service public doit veiller à ce que son activité ait le moins d'impact possible sur l'environnement. Avec son bâtiment exemplaire en matière énergétique, sa stratégie numérique, ses véhicules de service électriques et sa certification ISO 14001, le SCAN montre que la question environnementale est au centre de ses préoccupations. Sur le plan social, il est aussi très attentif à contribuer à rendre la société inclusive et équitable.

Financièrement, c'est une bonne année pour le SCAN avec un bénéfice de CHF 531'485 (sans part de l'État), largement au-dessus du budget. Avec des émoluments bas et de très nombreuses augmentations de charges, il n'était aucunement évident d'atteindre un résultat à cette hauteur.

Nouveautés 2023

Depuis avril 2023, le permis de conduire carte de crédit connaît une évolution importante. Son design a été repensé et il correspond désormais aux standards internationaux et européens les plus hauts en termes de sécurité de documents officiels. Ce nouveau permis est donc plus difficile à falsifier et plus facile à contrôler. Un code QR est notamment gravé à son verso, facilitant les démarches pour les organes de contrôle.

Août 2023, changement important dans notre domaine, initié par l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF): la vignette autoroutière électronique. Son achat est devenu très simple, de plus, elle est attachée à la plaque, donc est valable pour 2 véhicules en plaques interchangeables et reste même valable en cas de changement de véhicule. Cette évolution nous rappelle, une fois de plus, l'importance des simplifications apportées par la numérisation des processus. À l'instar de l'OFDF avec la vignette, le SCAN recherche également constamment à simplifier la réalisation de ses prestations.

En octobre 2023, le SCAN a mis en place une nouvelle fonctionnalité numérique: les courriels transactionnels. Ils permettent d'informer nos client-e-s sur les prestations en cours. Deux projets ont été mis en place; le premier, le courriel de rappel d'expertise, permet d'éviter un oubli désagréable pour le SCAN et la clientèle. Le deuxième a été la mise en place d'un courriel de félicitations aux élèves-conducteurs-trices qui réussissent leur permis, contenant un bon cadeau pour un abonnement de transports publics Onde verte. Même avec le permis, la mobilité reste multimodale!

Novembre a vu l'arrivée d'une solution de renseignement par SMS sur l'adresse d'un détenteur-trice. Elle est surtout destinée aux habitant-e-s des autres cantons et aux Neuchâtelois-es qui ne possèdent pas de compte sur le Guichet unique (où la prestation est gratuite).

En décembre, c'est une révolution que le SCAN a lancée. L'utilisation du smartphone des client-e-s pour la saisie de la photo et de la signature lors d'une demande en lien avec un permis de conduire. Ce projet, basé sur une solution utilisée par les CFF, a été mené en collaboration avec les cantons d'Appenzell Rhodes-Extérieurs, Nidwald, Obwald, Glaris, Soleure et Berne. La collaboration intercantonale a été, comme souvent, la clé pour la mise en place de solutions novatrices.

La dématérialisation des prestations administratives est une démarche WIN-WIN-WIN: elle simplifie la vie des client-e-s, baisse les coûts des services et réduit les impacts sur l'environnement. Le SCAN fonce dans cette direction depuis son autonomie et est d'ores et déjà en train de préparer plusieurs nouveautés pour 2024.



Toutes les prestations administratives du SCAN sont disponibles sur deux sites : à Malvilliers et sur scan-ne.ch

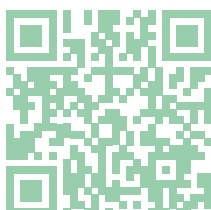
.....
Commencez par visiter scan-ne.ch,
c'est ouvert 24h/24h et ne nécessite
aucun déplacement!

Sur le terrain de la prévention, nous avons principalement visé le thème de la formation moto, en édictant 6 conseils principaux afin d'aider les élèves-conducteurs-trices à se former en toute sécurité. Une nouvelle subvention est également apparue pour les cours d'initiation à la conduite moto, très utile avant de se lancer seul-e sur les routes.

Cette année, le Conseil d'administration a une fois de plus démontré un engagement sans faille dans son rôle d'accompagnateur de la direction en maintenant le cap sur les objectifs stratégiques et en s'impliquant activement dans plusieurs projets complexes. Merci pour cette collaboration exemplaire.

La direction tient également à exprimer sa profonde gratitude envers les collaborateurs-trices du SCAN. Leur motivation, leur compétence, leur flexibilité, leur volonté de s'adapter aux changements et leur esprit d'équipe nous permettent de continuellement faire évoluer le SCAN pour mieux servir les Neuchâtelois-es.

Pour lire nos dernières actualités



Personnel

Notre effectif en 2023

Au niveau des effectifs, les mouvements suivants sont à relever:

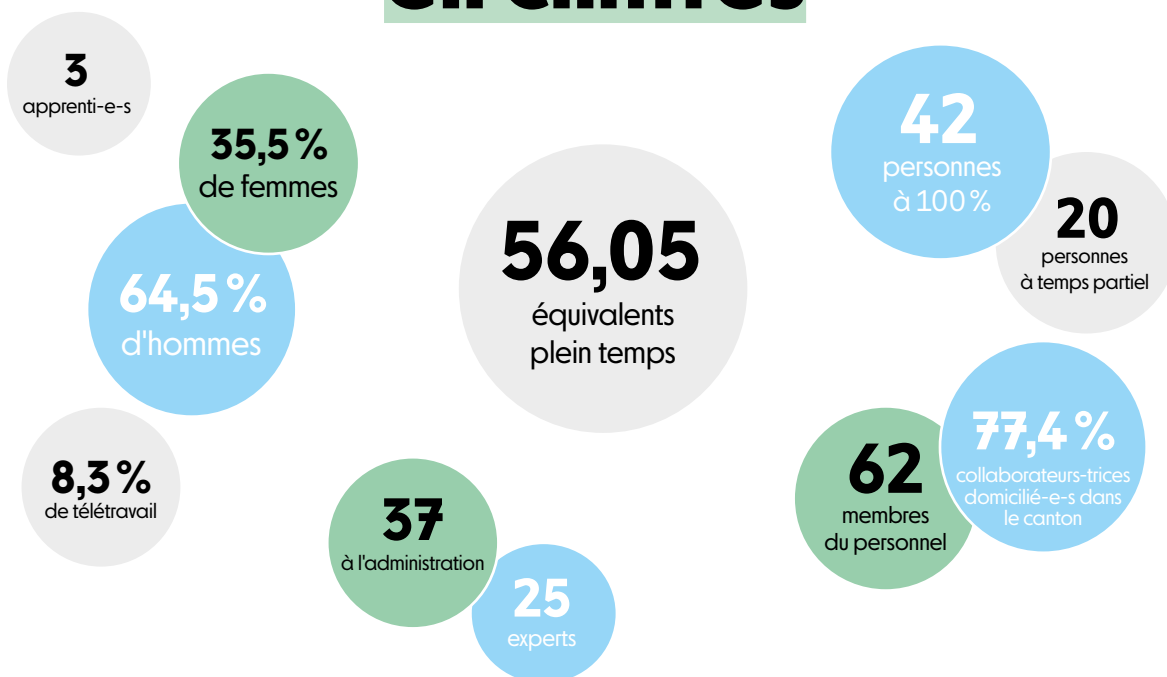
- Deux collaborateurs (1,5 EPT) ont fait valoir leur droit à la retraite anticipée, à fin juin et fin novembre. À fin 2023, le SCAN compte toujours un collaborateur au bénéfice d'une retraite anticipée partielle;
- Trois collaborateurs ont quitté le SCAN durant l'année pour un total de 2,7 EPT;
- Les postes laissés vacants ont été remplacés comme suit: 2 transferts de secteurs (1,8 EPT), une augmentation de taux d'activité (+0,2 EPT) et 2 engagements (2 EPT). Un nouvel engagement (1 EPT) est prévu en 2024 et 1 poste n'est pas remplacé;
- Une seconde augmentation de taux d'activité a été allouée au cours de l'année, représentant +0,1 EPT et une diminution de 0,1 EPT a été octroyée à un expert souhaitant pouvoir mieux concilier vie professionnelle et vie privée.

Au 31 décembre 2023, le SCAN compte ainsi 62 collaborateurs-trices, représentant un effectif de 56,05 EPT.

Enfin, et comme à son habitude, le SCAN forme des apprenti-e-s employé-e-s de commerce qui œuvrent dans les différents secteurs de l'entreprise. Au 31 décembre, trois apprenti-e-s étaient en formation, en voie CFC, avec ou sans maturité intégrée. Une stagiaire, débutant son apprentissage d'employée de commerce pour porteur de maturité gymnasiale le 01.01.2024, est également employée depuis octobre 2023.

La commission du personnel a été très impliquée dans la refonte totale du règlement du personnel interne. Elle a également poursuivi son activité de représentation de l'intérêt des collaborateurs-trices tout au long de l'année auprès de la Direction, avec laquelle une communication et une collaboration saine existent depuis longtemps. Les collaborateurs-trices ont élu un nouveau membre à la commission du personnel, en remplacement d'un membre démissionnaire. Enfin, diverses manifestations ont été organisées courant 2023, à la grande satisfaction de tous-tes. Un grand merci à l'ensemble des membres pour leur engagement.

Notre équipe, en chiffres



	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution
Personnel (équivalent plein temps EPT)	55,3	56,7	55,8	58,25	56,05	↘

Caisse de pensions

En 2022, le Conseil d'administration du SCAN a pris la décision de dissoudre l'intégralité de la provision «Assainissement Caisse de pensions». Nous indiquons la part du SCAN au découvert total dans les engagements conditionnels.

En 2023, la Caisse de pensions du Canton de Neuchâtel (CPCN) a réalisé une performance de ses placements de

6,1%. Elle poursuit sa consolidation, tout en rémunérant les avoirs de vieillesse de ses assurés actifs à hauteur de 2,25%.

Le plan de recapitalisation de la CPCN prévoit d'atteindre un taux de degré de couverture de 80% en 2039.

Au 31.12.2023, le degré de couverture atteint 77,4%.

Situation du SCAN dans le cadre de la CPCN	2022	2023	Évolution
Part du SCAN au découvert total ¹	9'192'393	7'170'862	⬇️

¹ Depuis 2020, la part au découvert se réfère désormais juridiquement au degré de couverture (et plus au taux de couverture)

Informatique

Le SCAN poursuit sa recherche d'efficacité, notamment grâce au développement de ses outils informatiques. L'un de ses objectifs futurs est d'accroître la dématérialisation des processus afin d'augmenter les interactions en ligne avec sa clientèle.

Logiciel métier Avedris

La collaboration avec les cantons du Jura et de Bâle-Ville se poursuit et permet d'améliorer constamment les fonctionnalités du logiciel Avedris. Trois mises à jour ont été livrées et installées durant l'année 2023.

La collaboration entre le SCAN et les Villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle, dans le cadre de la gestion des cartes de parcage (zones bleues et zones piétonnes), se poursuit à satisfaction de toutes et tous. La gestion des cartes de parcage a été étendue aux Brenets durant l'année 2023. Au total, ce sont près de 33'300 autorisations qui ont été établies au cours de l'année 2023.

Site internet

Doté d'un graphisme agréable, d'une organisation intelligible, d'une recherche performante et user-friendly, d'une FAQ, d'un chat et d'une version adaptée aux smartphones, le site du SCAN est la porte d'entrée principale pour se renseigner, gérer ses rendez-vous ou réaliser des prestations administratives. Sa fréquentation journalière demeure stable avec près de 1'250 visites quotidiennes.

Prestations en ligne – Guichet unique

Les prestations liées à la prise ou modification de rendez-vous d'expertise et d'examen de conduite, ont permis à plus 15'000 personnes de gérer leur rendez-vous en ligne en toute simplicité.

En ligne, c'est tellement plus simple! Le SCAN propose 33 prestations au total à ses utilisateurs-trices dans le Guichet unique. Soit 33 raisons de ne pas se déplacer. Les élèves conducteurs-trices peuvent prendre rendez-vous en ligne pour un examen pratique également au moyen d'un accès «tout public», soit sans contrat.

La fréquentation du Guichet unique demeure stable. Près de 11'500 prestations sont réalisées mensuellement par ce canal. Ces performances sont encourageantes mais doivent encore nettement évoluer.

Qualité

Enquête de satisfaction des client-e-s

Comme tous les deux ans, une enquête intercantonale de satisfaction auprès de notre clientèle est effectuée par un organisme professionnel et indépendant.

Parmi les 2'000 client-e-s sondés, près du quart a participé à l'enquête et le taux de satisfaction globale concernant les prestations du SCAN dépasse les 90%. En résumé, l'image du SCAN à l'externe est excellente (note de 8.2/10). Il est extrêmement satisfaisant de constater que les résultats de cette enquête biennale sont en constante progression depuis 10 ans!

Certifications ISO

Comme chaque année, l'Association suisse pour les systèmes de qualité et de management (SQS) a effectué un audit de suivi en septembre 2023. Les résultats sont à nouveau très positifs et ne révèlent aucune lacune. Notre organisation a pu démontrer une cohérence parfaite entre l'orientation stratégique, les opportunités et les risques. L'ensemble des processus, les aspects environnementaux et santé/sécurité sont clairement identifiés. Les objectifs et actions associées sont correctement définis et maîtrisés. De ce fait, les normes ISO 9001 (Système de management de la qualité) 14000 (Système de management environnemental) et 45001 (Système de management de la santé et de la sécurité au travail) sont parfaitement respectées.

En 2024, le SCAN sera soumis à un processus de recertification intégral.

Audits internes

Six audits ont été effectués au cours de l'année. Globalement, le bon fonctionnement des processus concernés a été confirmé et les améliorations potentielles ont été prises en compte.

Environnement

En plus de respecter les exigences de la norme ISO 14001, le SCAN s'engage au quotidien à réduire son impact environnemental et son empreinte carbone.

En 2023, le SCAN a adhéré pour la première fois au dispositif covoiturage de l'Arc Jurassien. Une animation a été organisée dans nos locaux en collaboration avec Mobilidée, afin de promouvoir, auprès des collaborateurs-trices, les avantages du covoiturage et des autres modes de mobilité durable. L'ensemble du personnel a ensuite été invité à participer au challenge covoiturage annuel qui a eu lieu du 25 au 29 septembre.

Une série d'écogestes à adopter a été mise en place afin de préserver les ressources et réduire la consommation d'énergie au sein du SCAN.

Cette action a pour objectif que chacun-ne prenne conscience de son impact et des conséquences de ses actions sur l'environnement. L'ensemble du personnel est aussi invité à découvrir chaque mois des informations à ce sujet sur le nouvel écran d'informations interne, à la cafétéria.

Cette année, le SCAN s'est entouré des compétences et de l'expertise du bureau d'ingénieur Masai Conseils SA pour réaliser une analyse énergétique de son bâtiment et une étude des optimisations possibles en vue de réduire la consommation électrique de son infrastructure et de ses installations techniques. Les résultats de cette analyse seront connus courant 2024.



- En 2024, le SCAN sera soumis à un processus de recertification intégral.
- L'image du SCAN à l'externe obtient l'excellente note de 8.2/10.

Gestion du risque - contrôles internes

La gestion des risques est un processus très important au SCAN car il nous permet d'anticiper et de répondre de manière proactive aux menaces potentielles pouvant entraver nos objectifs. Intégrer une culture de gestion des risques est impératif afin d'assurer la pérennité d'une entité publique dans un environnement complexe et en constante évolution.

En 2023, la catastrophe naturelle qui a touché La Chaux-de-Fonds a relancé une analyse de ce risque sur Malvilliers, particulièrement sur les mesures à prendre afin d'assurer la continuité de nos activités dans un tel contexte.

La progression très importante des prix dans le domaine des logiciels spécialisés est également une problématique sur laquelle nous avons travaillé. Bien que le SCAN soit très satisfait de son système métier actuel, il s'agit de se préparer aux impacts financiers qui pourraient être induits par un futur changement de système sur le long terme.

La surcharge de travail des médecins neuchâtelois est aussi un risque préoccupant; des retards dans les contrôles médicaux obligatoires en lien avec la circulation routière et la navigation pourraient en découler. Le SCAN a adapté ses processus de convocation afin de simplifier l'organisation des médecins. De plus, un dialogue régulier avec les médecins sera maintenu.

Par ailleurs, le SCAN a continué à progresser dans le domaine de la sécurité informatique, par la formation à l'interne, mais aussi par de nouvelles mesures techniques.

Le Contrôle cantonal des finances atteste de l'existence, au SCAN, d'un système de contrôle interne, conformément à la norme d'audit suisse 890.

Infrastructures et logistique

Bâtiment de Malvilliers

Le bâtiment du SCAN, certifié Minergie, est un outil de travail idéal. Il a été conçu selon des critères de développement durable et allie solutions environnementales, sociales et économiques. En harmonie avec les valeurs de l'institution, l'espace a été pensé pour satisfaire tant la clientèle, que les membres du personnel tout en optimisant les coûts opérationnels des activités administratives et techniques.

Utilisation de l'eau de pluie

Une citerne enterrée de 40'000 litres est installée à l'extérieur du bâtiment et est alimentée par l'eau de pluie (système de récupération de l'eau du toit). Celle-ci alimente les WC, les robinets en façade, ainsi que l'arrosage automatique extérieur du site (espaces verts).

Énergie photovoltaïque

Le toit de notre bâtiment est couvert de 664 m² de panneaux solaires photovoltaïques, soit une puissance de 123 kWc.

Économie d'énergie

Pour répondre aux dispositions de la Loi cantonale sur l'énergie (LCEn), des mesures ont été mises en œuvre pour garantir une utilisation économe et efficace de l'électricité. Bien que certifié Minergie, le SCAN a pris de nouvelles mesures en installant, par exemple, des prises multiples avec interrupteur à chaque poste de travail, dans le but d'économiser encore plus d'énergie.

	2020	2021	2022	2023	Évolution
Production d'énergie photovoltaïque (mWh)	127,22	110,76	115,83	125,52	↗
Utilisation d'eau de pluie (m ³)	339	447	294	287	↘

Santé et sécurité au travail

Préserver la santé et assurer la sécurité des membres du personnel représentent des préoccupations majeures et permanentes de notre entité. L'ergonomie des places de travail a été centrale dans la conception et l'agrandissement du site de Malvilliers.

En 2023, le SCAN a installé un système de vidéosurveillance pour couvrir certaines zones sensibles. Cette installation vise à sécuriser les infrastructures mais également notre environnement de travail, créant un espace plus sûr et plus sécurisé pour tous-tes.

Un nouvel écran d'informations interne a été ajouté dans notre cafétéria. Ce dispositif d'affichage est un moyen dynamique de partager des informations liées à la santé, notamment pour des conseils nutritionnels, des astuces bien-être, ou encore des rappels sur l'importance d'une activité physique régulière.

Nous croyons fermement que la santé et le bien-être des nos collaborateurs-trices sont des éléments essentiels pour favoriser un environnement de travail épanouissant.

Prévention

En juin 2023, le SCAN et la Police neuchâteloise ont organisé pour la deuxième fois la journée des motard-e-s sur le site de Malvilliers. Cette nouvelle formule de la journée de prévention a, à nouveau, été un franc succès avec plus de 1'000 participant-e-s. Différents acteurs de la prévention, tels que le TCS, l'ACS, le don du sang ou encore NEVIA étaient présents avec des stands d'information. Les motard-e-s du jour ont pu s'essayer à des ateliers thématiques, des courses d'essais, des initiations à la moto ou encore des balades de groupes encadrées par des moniteurs-trices du canton de Neuchâtel et la Police neuchâteloise.

Marketing et communication

« Communiquer au bon moment et à la bonne personne » : c'est l'un des principaux défis auxquels l'équipe Marketing et Communication (MARCOM) doit faire face. Pour cette année 2023, la stratégie s'est principalement axée sur une communication micro-locale dans 4 des journaux régionaux (montagnes, littoral, et les deux vallées). De cette façon, au fil des mois, les Neuchâtelois-es ont pu découvrir des annonces de promotion des prestations en ligne, avec une touche « locale ». La publicité au cinéma a également été plébiscitée avec deux campagnes distinctes en début et en fin d'année 2023. Au total, ce sont près de 45'000 contacts qui ont été touchés par ce mode de communication. Enfin, le SCAN a innové en se plaçant stratégiquement à la sortie du parking du port, sur les marches d'escaliers, à Neuchâtel. Ainsi, durant le mois de décembre, les passant-e-s ont pu apercevoir la communication institutionnelle du SCAN en ville.

D'autre part, en sa qualité de cellule transverse, le secteur MARCOM a continué son travail de soutien dans la création de matériel graphique tels que flyers, infographies ou encore visuels divers, tant pour l'interne que pour l'externe.

De manière générale, le SCAN continue de distiller des précieux conseils aux jeunes conducteurs-trices. En 2023, un flyer avec les 6 meilleurs conseils pour se préparer à l'examen pratique moto a été édité.

Enfin, le SCAN a continué d'afficher sa présence, en qualité d'acteur de la prévention routière et nautique dans le canton de Neuchâtel, au plus proche de la population durant les manifestations organisées dans la région. Cette présence peut se traduire, notamment, par le soutien financier à la mise en place des navettes nocturnes ou encore, par de la publicité, avec des slogans de prévention.

Nombre de suiveurs-euses	2021	2022	2023	Évolution
Facebook	8'483	8'625	8'712	↗
Instagram	1'479	1'731	1'890	↗
LinkedIn	1'316	1'621	1'998	↗

Réseaux sociaux

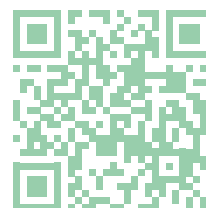
Dans un monde en constante évolution, le numérique se positionne désormais pour les entreprises comme le catalyseur essentiel de la croissance et de la compétitivité. Au SCAN particulièrement, le numérique est devenu, le fil conducteur stimulant l'innovation, favorisant l'efficacité opérationnelle et créant de nouvelles opportunités. Ainsi, pour communiquer efficacement avec toute sa clientèle, le SCAN affirme sa présence sur les réseaux sociaux avec des communications invitant les Neuchâtelois-es à utiliser les prestations en ligne. En 2023, les communautés de tous les profils ont globalement augmenté. Le réseau social LinkedIn a vu sa communauté particulièrement grandir. En effet, durant l'année 2023 plusieurs articles de fond ont été présentés et ces derniers semblent convaincre.



↗ → **Annonces parues dans le Courrier du Val-de-Travers**



Pour découvrir notre page Instagram



Section administration

Secteur administration véhicules

Ce secteur est en charge de la gestion administrative des 137'875 véhicules immatriculés dans le canton de Neuchâtel.

	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution
Voitures automobiles légères	106'120	106'435	107'163	107'324	107'644	↗
Camions	1'324	1'298	1'368	1'366	1'388	↗
Remorques	8'698	8'728	8'870	8'956	9'031	↗
Motocycles	12'311	12'645	13'063	13'029	13'176	↗
Motocycles légers	451	432	459	453	452	↘
Machines de travail	967	986	1'020	1'042	1'059	↗
Tracteurs agricoles	2'900	2'905	2'935	2'924	2'925	↗
Cyclomoteurs et vélos électriques	2'247	2'275	2'259	2'246	2'200	↘
Totaux	135'018	135'704	137'137	137'340	137'875	↗

↗ Véhicules en circulation dans le canton (au 30 septembre)

Les légères hausses du parc véhicules neuchâtelois observées depuis 2019, se renforcent en 2023 (+0,38%).

En Suisse, le parc a augmenté de 0,86%. Le nombre de véhicules dans le pays se monte à 6'921'587.

	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution
Cylindrée moyenne (cm³)	1'739	1'734	1'720	1'723	1'714	↘
Poids total moyen (kg)	1'887	1'895	1'910	1'915	1'926	↗
Age moyen (années)	8,17	8,44	8,64	9,03	9,56	↗
Émission CO ₂ moyenne (g/km)	153,8	151,95	149,4	146,6	144,6	↘
Émission CO ₂ moyenne (g/km) des voitures neuves	140,5	132,55	136,79	130,65	121,21	↘
Part des véhicules utilisant des énergies alternatives (gaz, électricité, hybrides)	2,3%	3,1%	5,7%	7,5%	11,0%	↗
Nombre de voitures de tourisme au gaz	150	151	143	147	135	↘
Nombre de voitures de tourisme hybrides	1'768	2'416	4'082	5'523	7'134	↗
Nombre de voitures de tourisme électriques	345	580	1'050	1'640	2'382	↗
Voitures de tourisme pour 1'000 habitants	551	553	554	553	547	↘

↗ Indicateurs environnementaux du parc des véhicules de tourisme

Dès 2021, les émissions de CO₂ sont mesurées selon le cycle de référence WLTP pour les véhicules avec une date de première mise en circulation dès le 01.01.2021. Les émissions CO₂ pour les véhicules avec une date de première mise en circulation avant le 01.01.2021 sont mesurées selon le cycle de référence NEDC.

Dans le canton de Neuchâtel, le parc de véhicules utilisant des énergies alternatives affiche une nette augmentation, pour atteindre 11%. La cylindrée moyenne demeure stable après une légère augmentation en 2022. Le poids total moyen poursuit, quant à lui, son augmentation. L'âge moyen du parc des voitures de tourisme a, à nouveau, augmenté.

Observations: la formule de taxation basée sur les émissions de CO₂ et l'âge du véhicule poursuit ses objectifs. En effet, les émissions CO₂ baissent de 1,87%, tandis que l'âge moyen du parc a augmenté.

	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution
Permis de circulation	49'677	47'042	49'677	45'075	48'822	↗
Permis de remplacement	2'797	2'153	2'855	2'989	2'185	↘
Permis court terme	375	287	340	290	369	↗
Autorisations spéciales	1'432	1'317	1'034	1'413	1'593	↗
Reprises de plaques	5'703	5'768	5'741	5'590	5'745	↗
Immatriculations de voitures de tourisme neuves	6'516	4'611	4'980	4'770	5'157	↗
Ventes de plaques sans choix de numéro et remplacement	8'360	10'567	10'898	13'195	11'516	↘
Ventes de plaques aux enchères	197	257	296	241	273	↗
Ventes de plaques à prix fixe	1'067	1'104	1'374	1'103	1'269	↗
Décisions retraits plaques assurance	2'415	2'147	2'229	2'590	2'634	↗
Retraits plaques assurance	419	272	294	315	368	↗

↗ Chiffres du secteur administration véhicules



→ Les immatriculations de voitures de tourisme neuves poursuivent leur progression, mais restent toujours nettement inférieures aux chiffres d'avant COVID.

Secteur administration conducteurs-trices

Ce secteur assure la délivrance et la gestion de tous les permis de conduire et permis d'élèves des 123'514 conducteurs-trices domicilié-e-s dans le canton.

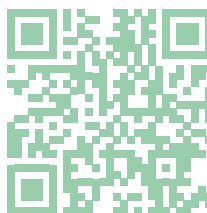
	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution
Permis d'élève conducteur-trice	4'439	5'556	5'545	4'340	4'986	↗
Permis à l'essai	2'777	2'511	2'951	2'522	2'525	↗
Permis de conduire	10'691	10'198	11'890	11'482	11'991	↗
Permis international	1'231	346	396	1'097	1'326	↗
Convocations à des examens médicaux	7'035	6'420	8'327	8'247	8'236	↘
Cartes de parcage pour personnes à mobilité réduite	542	451	595	764	713	↘
Certificats de capacité OACP (formation conducteurs-trices professionnel-le-s)	88	55	87	56	52	↘
Part des détenteurs-trices de permis de conduire dans la population	70%	71%	70%	70%	70%	→
Nombre de conducteurs-trices neuchâtelois-e-s	123'280	123'932	123'689	123'230	123'514	↗
Population neuchâteloise	176'328	175'757	175'967	176'245	178'173	↗

↑ Chiffres du secteur administration conducteurs-trices

La part de détenteurs-trices de permis par rapport à la population reste stable et atteint les 70%. Le nombre de conducteurs-trices est en légère hausse après la baisse observée en 2022.



**Une demande de permis d'élève?
En ligne, c'est tellement plus simple!**





Section mesures administratives

Cette section gère les procédures administratives ouvertes à l'encontre des personnes domiciliées dans le canton de Neuchâtel et dénoncées pour des infractions de circulation routière et/ou de navigation.

La section des mesures administratives est également compétente lorsque des infractions sont commises par des conducteurs-trices de l'étranger, sur le territoire neuchâtelois.

Elle instruit les procédures relatives à l'aptitude des usagers-ères à la conduite des véhicules automobiles et, à cette occasion, elle collabore avec le médecin-conseil référent.

Cette section prépare aussi les dossiers pour la Commission administrative (organe de décision), rédige les décisions et met en œuvre les mesures décidées.

La Commission administrative se réunit chaque semaine.

En 2023, on observe une augmentation du nombre de mesures administratives par rapport à l'année précédente. On constate une augmentation des mesures liées aux excès de vitesse et aux pertes de maîtrise (inattention).



**Découvrez le bilan des
mesures administratives
prononcées en 2023**



	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution
Total des mesures administratives	4'551	4'047	4'100	4'573	5'226	↗
Évolution selon l'année précédente	-0,2%	-11,1%	1,3%	11,5%	14,3%	↗
Retraits de permis	2'099	1'774	1'810	1'922	2'038	↗
Rapport au total MAD	46,1%	43,8%	44,1%	42,0%	39,0%	↘
Évolution selon l'année précédente	-2,4%	-15,5%	2,0%	6,2%	6,0%	↗
Avertissements	1'379	1'231	1'186	1'380	1'620	↗
Rapport au total MAD	30,3%	30,4%	28,9%	30,2%	31,0%	↗
Évolution selon l'année précédente	-6,7%	-10,7%	-3,7%	16,4%	17,4%	↗
Interdiction de conduire en Suisse	596	456	394	476	668	↗
Rapport au total MAD	13,1%	11,3%	9,6%	10,4%	12,8%	↗
Évolution selon l'année précédente	22,1%	-23,5%	-13,6%	20,8%	40,3%	↗
Conditions au maintien du droit de conduire	126	147	168	225	237	↗
Rapport au total MAD	2,8%	3,6%	4,1%	4,9%	4,5%	↘
Évolution selon l'année précédente	11,5%	16,7%	14,3%	33,9%	5,3%	↗
Autres¹	351	439	542	570	663	↗
Rapport au total MAD	7,7%	10,8%	13,2%	12,5%	12,7%	↗
Évolution selon l'année précédente	6,7%	25,1%	23,5%	5,2%	16,3%	↗
Mesures liées à un excès de vitesse	1'640	1'487	1'343	1'593	1'986	↗
Rapport au total MAD	36,0%	36,7%	32,8%	34,8%	38,0%	↗
Évolution selon l'année précédente	-4,4%	-9,3%	-9,7%	18,6%	24,7%	↗
Mesures liées à une ivresse	583	437	394	431	392	↘
Rapport au total MAD	12,8%	10,8%	9,6%	9,4%	7,5%	↘
Évolution selon l'année précédente	-1,5%	-25,0%	-9,8%	9,4%	-9,0%	↘
Mesures liées à une perte de maîtrise (inattention)	472	400	327	272	488	↗
Rapport au total MAD	10,4%	9,9%	8,0%	5,9%	9,3%	↗
Évolution selon l'année précédente	25,2%	-15,3%	-18,3%	-16,8%	79,4%	↗
Recours (DDTE, TC, TF)	30	38	24	25	30	↗
Rapport au total MAD	0,7%	0,9%	0,6%	0,5%	0,6%	↗

¹ Correspond notamment aux catégories suivantes : délai d'attente, médecin du trafic, psychologue du trafic, révocations, etc.

↗ Chiffres de la section mesures administratives

Section technique

La section technique s'occupe des contrôles techniques et des examens de conduite.

Secteur contrôles techniques

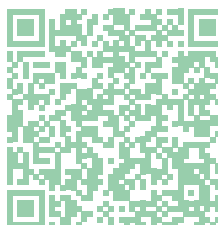
La très grosse augmentation du nombre de contrôles techniques, en 2023, est liée à l'engagement de nouveaux experts en 2022, ainsi qu'à la diminution du nombre d'exams pratiques de conduite.

	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution
Voitures de tourisme, voitures de livraisons, minibus	33'588	28'264	31'691	33'277	39'235	↗
Motocycles	4'824	4'785	5'000	4'970	4'914	↘
Camions, autocars	1'237	1'274	1'276	1'327	1'418	↗
Remorques	2'207	2'005	2'401	2'621	2'584	↘
Tracteurs agricoles, véhicules de travail	1'305	979	1'142	1'046	904	↘
Totaux	43'161	37'307	41'510	43'241	49'055	↗

↑ Chiffres du secteur contrôles techniques, nombre de contrôles techniques



**Déplacer son rendez-vous d'expertise ?
En ligne, c'est tellement plus simple !**



Secteur examens de conduite

Le taux de réussite aux examens pratiques connaît une progression réjouissante.

Le nombre d'examens de conduite a baissé pour la deuxième année consécutive. Cela est probablement lié à un grand nombre d'examen réalisé en 2021 (période post COVID-19), mais aussi aux nouvelles règles du permis d'élève de la cat. B qui exige, entre 17 et 20 ans, un délai d'attente d'un an avant de pouvoir se présenter à l'examen pratique.

	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution
Nombre d'examens théoriques	3869	4389	4639	3625	3676	↗
Taux de réussite	75,5	79,2	79,9	72,0	72,3	↗
Nombre d'examens pratiques motocycles	946	1032	1309	960	876	↘
Taux de réussite	73,5	79,4	71,5	74,9	78,1	↗
Nombre d'examens pratiques toutes catégories	4837	4478	5777	4727	4368	↘
Taux de réussite	62,6	66,4	63,3	63,8	67,2	↗
Nombre de tests psychotechniques	94	65	113	140	108	↘

↑ Chiffres du secteur examens de conduite

i

Les recommandations du SCAN pour réussir son examen pratique voiture :

1. Commencer à conduire avec un-e moniteur-trice de conduite
2. Alternier entre formation avec un-e moniteur-trice et avec votre entourage
3. Prendre 20 à 30 leçons avec un-e moniteur-trice de conduite avant l'examen pratique
4. Rouler minimum 3'000 km avant l'examen
5. Suivre de près votre progression

Les recommandations du SCAN pour réussir son examen pratique moto :

1. Commencer par suivre un cours d'initiation à la conduite d'une moto avec un-e formateur-trice
2. Être toujours équipé-e et visible
3. Suivre dans les quatre mois l'instruction pratique de base obligatoire
4. Rouler au minimum 3'000 km avant de s'inscrire à l'examen pratique
5. Rester vigilant-e et surtout, anticiper
6. Finaliser sa formation auprès d'un-e moniteur-trice







Section navigation

Cette section est en charge de la gestion technique et administrative des 4'068 bateaux et des 8'449 détenteurs-trices de permis bateaux, dans le canton de Neuchâtel.

La section navigation s'occupe également du balisage des plans d'eau neuchâtelois et des expertises «bateaux» pour les cantons de Neuchâtel et du Jura. L'équipe gère les infrastructures et la logistique du SCAN, ainsi que les aspects liés à la santé et sécurité de ses employé-e-s.

La navigation est un marché stable qui dépend essentiellement du nombre de places d'amarrage à disposition dans les ports. Au vu du taux de réussite aux examens - théorie et pratique confondues - il est possible d'en déduire et affirmer que le niveau de préparation des candidat-e-s aux permis de bateau est excellent.

2023 a été une magnifique saison pour les navigateurs-trices qui ont pu profiter pleinement de la période estivale.

Nous constatons toutefois une légère baisse du nombre d'examens pratiques de bateaux. Cette diminution fait suite au nombre exceptionnellement élevé que nous avons connu durant les années COVID-19.

	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution
Bateaux non motorisés (à rames, pédalos)	161	158	156	134	134	➔
Bateaux motorisés	2'182	2'272	2'326	2'328	2'293	⬇️
Bateaux à voile	1'691	1'682	1'657	1'624	1'618	⬇️
Bateaux à passagers-ères	0	0	0	1	1	➔
Bateaux à marchandises, engins flottants, dragues, péniches, etc.	25	26	24	23	22	⬇️
Totaux	4'059	4'138	4'163	4'110	4'068	⬇️

⬆️ **Bateaux dans le canton (au 30 septembre)**

		2019	2020	2021	2022	2023	Évolution
Age moyen des bateaux (années)		26,3	26,7	27,2	28,3	28,1	↘
Puissance moyenne bateaux motorisés (kW)		81,3	82,4	83,9	85,1	86,1	↗
Bateaux motorisés	Bateaux motorisés avec moteur thermique	2'141	2'207	2'243	2'238	2'202	↘
	Bateaux motorisés avec moteur électrique	36	36	47	50	46	↘
	Bateaux motorisés avec multimoteur (thermique + électrique)	5	29	36	40	45	↗
Bateaux à voile	Bateaux à voile (sans moteur)	528	527	508	485	480	↘
	Bateaux à voile avec moteur thermique	1'098	1'085	1'074	1'058	1'050	↘
	Bateaux à voile avec moteur électrique	63	68	72	79	84	↗
	Bateaux à voile avec multimoteur (thermique + électrique)	2	2	3	2	4	↗
Bateaux solaires		1	1	1	1	1	→

↑ Indicateurs environnementaux du parc des bateaux (au 30 septembre)

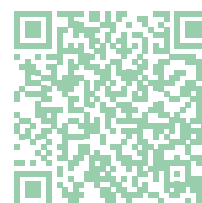
La puissance moyenne des bateaux motorisés augmente malgré une taxation proportionnelle. C'est une mauvaise nouvelle pour l'environnement.

	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution
Détenteurs-trices de permis bateau	8'877	9'044	9'010	9'007	8'449¹	↘
Permis de navigation	1'329	1'399	1'248	1'064	1'041	↘
Permis de conduire bateau	308	354	343	325	262	↘
Examens théoriques	214	350	266	260	184	↘
Taux de réussite examens théoriques	87,4%	91,4%	92,5%	85,0%	90,2%	↗
Examens pratiques « moteurs »	219	323	287	269	202	↘
Taux de réussite des examens pratiques « moteurs »	90,9%	91,6%	91,3%	89,6%	88,1%	↘
Examens pratiques « voile »	94	79	86	98	78	↘
Expertises NE	1'085	1'139	1'148	1'308	1'346	↗
Expertises JU	4	9	9	4	10	↗

¹ La baisse du nombre de détenteurs-trices de permis de bateau est liée à un contrôle détaillé de la base de données. Les permis des client-e-s qui ont quitté le canton/pays sans annoncer leur changement d'adresse ont été désactivés.

↑ Chiffres de la section navigation

**Une demande de permis bateau à moteur ?
En ligne, c'est tellement plus simple!**



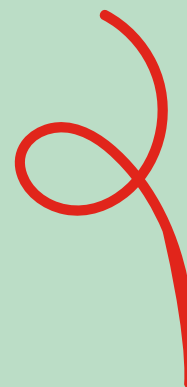


Newsletters



Le SCAN propose plusieurs newsletters. Ventes de plaques, nouveautés relatives au SCAN ou encore, changements légaux : différents sujets sont abordés via ces envois.

Inscrivez-vous dès maintenant !



scan-ne.ch/newsletter

Section finances

2023, vers une stabilité financière solide !

Le SCAN a réussi à constituer depuis son autonomie une réserve générale dépassant les 7 millions à fin 2022. Parallèlement, les baisses consécutives des émoluments et des prix des prestations sont dans la tolérance fixée dans le mandat de prestations entre l'État de Neuchâtel et le SCAN. Ces différents paramètres ont permis au SCAN de reverser l'intégralité de son résultat de l'année 2023 à l'État comme part au bénéfice du SCAN. Ceci témoigne d'une gestion prudente et responsable, axée sur la durabilité à long terme.

Durant l'année 2023, l'encaissement de factures amorties ayant fait l'objet d'une mise aux poursuites a généré un montant de CHF 27'483.70. Le SCAN continue d'encourager la clientèle ayant eu des dettes par le passé à s'en acquitter. En contrepartie, les actes de défaut de biens sont renvoyés à l'Office des poursuites pour radiation dès que ceux-ci sont soldés auprès du SCAN.

La facturation des taxes cantonales de l'exercice 2023 s'est élevée à CHF 49'955'381.65 contre CHF 49'908'916.85 en 2022. Les taxes cantonales sont composées de la taxe sur les véhicules, les remorques et les bateaux ainsi que de la taxe sur les cyclomoteurs.

La facturation des taxes fédérales (Redevance Poids Lourds Forfaitaire - RPLF) de l'exercice 2023 s'est, quant à elle, chiffrée à CHF 570'018.35 contre CHF 525'353.05 en 2022.

Le total des revenus d'exploitation du SCAN s'élève à CHF 12'583'363.77 contre CHF 12'216'328.15 l'année précédente. Une augmentation de l'activité des expertises techniques ainsi que l'échange de l'ancien permis de conduire bleu contre le nouveau sous format carte de crédit ont fortement contribué à ce résultat.

Lors de la taxation 2023, il a été émis 11'836 e-factures, ce qui correspond à 13,43% du total des factures envoyées. Pour la taxation 2022, 10'540 e-factures avaient été transmises en début d'année.

Depuis le 01.01.2018, le SCAN, en sa qualité d'établissement autonome de droit public, applique les principes d'évaluation et de présentation des comptes définis dans la Loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014, conformément aux dispositions transitoires présentées à l'article 78. La LFinEC inclut le modèle comptable MCH2, utilisé par les cantons, les communes et les établissements publics autonomes pour présenter leurs états financiers. Les comptes du SCAN sont soumis à un contrôle ordinaire effectué chaque année par le Contrôle cantonal des finances (CCFI).

	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution
Revenus d'exploitation	13'027'484	11'525'731	12'703'344	12'216'328	12'583'364	↗
Facturation des taxes cantonales (sur les véhicules, les remorques, les bateaux et les cyclomoteurs)	48'230'760	48'745'599	49'936'247	49'908'917	49'955'382	↗
Facturation des taxes fédérales (redevance poids lourds forfaitaire RPLF)	468'672	389'482	437'319	525'353	570'018	↗
Nombre d'e-factures lors de la taxation	7'283	8'336	9'658	10'540	11'836	↗
Encaissement de factures amorties ayant fait l'objet d'une mise aux poursuites	36'226	35'990	37'584	41'890	27'484	↘

↗ Chiffres de la section finances. En CHF - identique pour tous les tableaux de la section finances

	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution
Part du SCAN au découvert technique total de la CPCN (Caisse de pensions)	8'042'804	7'254'393	5'889'588	9'192'393	7'170'862	↘

↗ Engagements conditionnels

Attribution du résultat**Le SCAN a réalisé un bénéfice net de CHF 531'484.95 avant part de l'État aux bénéficiaires du SCAN pendant l'exercice 2023.**

La contribution annuelle due par le SCAN à l'État est fixée par la LSCAN. Elle est limitée à 10 % du bénéfice net annuel, ceci tant et aussi longtemps que la moyenne des émoluments et des prix des prestations est supérieure à celle des autres services des automobiles cantonaux, selon art. 27, al. 4 de la LSCAN.

Si la moyenne des émoluments et des prix des prestations est dans une tolérance de 7 %, la part au bénéfice versée à l'État est de 100 % si la réserve générale du SCAN est supérieure à 7 millions l'année précédente.

Le SCAN a réalisé un bénéfice de CHF 531'484.95 pendant l'exercice 2023 avant la comptabilisation de la contribution annuelle due par le SCAN à l'État.

Bénéfice net 2023	0.00
<i>Résultat net sans part de l'État</i>	531'484.95
Résultat reporté des années précédentes	4'992.80
Moyenne des émoluments et des prix de prestations dans la tolérance de 7 %	Oui
Réserve générale au 01.01.2023 après attribution du bénéfice 2022	7'825'000.00
Attribution à la réserve générale	0.00
Contribution annuelle due par le SCAN à l'État (charge de transfert)	531'484.95
Report à compte nouveau	4'992.80

Extrait des comptes 2023

Bilan - Actif

Disponibilités

Les disponibilités sont évaluées à la valeur nominale. En 2023, elles ont été fortement impactées par le remboursement des crédits.

Créances

Conformément au mandat de prestations le liant à l'État, le SCAN gère les débiteurs-trices de taxes cantonales. Le ducroire est calculé sur l'entier des factures, taxes et émoluments. Les créances de plus de 5 ans sont amorties.

Actifs de régularisation

Le SCAN régularise toutes les transactions connues. Les actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale.

Immobilisations corporelles du patrimoine administratif

Le SCAN active toute acquisition d'un montant supérieur à CHF 10'000.00.

Les immobilisations dont la valeur diminue en raison de l'utilisation sont amorties par catégorie en fonction de leur durée de vie. Les amortissements sont calculés de manière linéaire sur la durée de vie des biens acquis.

Les catégories Infrastructures techniques du lac et Infrastructures extérieures ont été ajoutées.

Immobilisations incorporelles du patrimoine administratif

Le SCAN active toute acquisition d'un montant supérieur à CHF 10'000.00.

Les logiciels sont évalués au coût d'acquisition et amortis linéairement en fonction de leur durée de vie. Les évolutions successives apportées à Avedris ne sont pas de nature à prolonger sa durée de vie. Une date butoir au 31.12.2021 a été déterminée et les modifications apportées dans l'intervalle sont amorties en fonction de cette date. Dès 2022, les investissements dans Avedris sont amortis immédiatement chaque année.

Réévaluation au 01.01.2018

Conformément à la LFinEC et au RFinEC, les positions du bilan ont toutes été réévaluées au 01.01.2018. Une partie de la valeur du bâtiment de Malvilliers a été reportée sur le terrain. Les biens meubles et logiciels ont fait l'objet de retraitement d'amortissement.

	31.12.2023	%	31.12.2022	%
Patrimoine financier				
Disponibilités				
Caisses	17'243.00		19'299.10	
Poste	123'128.62		900'387.98	
Banque	63'435.00		97'252.51	
Cartes de débit et de crédit	5'195.35		2'971.75	
Total disponibilités	209'001.97	1,4%	1'019'911.34	6,3%
Créances				
Débiteurs	1'830'476.57		1'768'257.89	
./ . Ducroire	-1'157'100.00		-1'173'300.00	
Autres créances	181'656.45		172'808.30	
Total créances	855'033.02	5,7%	767'766.19	4,9%
Actifs de régularisation				
Charges payées d'avance et produits à recevoir	217'990.20		344'138.60	
Total actifs de régularisation	217'990.20	1,4%	344'138.60	2,1%
Total patrimoine financier	1'282'025.19	8,5%	2'131'816.13	13,3%
	31.12.2023	%	31.12.2022	%
Patrimoine administratif				
Immobilisations corporelles				
Terrains	2'800'000.00		2'800'000.00	
Infrastructures techniques du lac	58'641.10		0.00	
Infrastructures extérieures	38'872.20		0.00	
Bâtiments	9'901'261.51		10'320'369.31	
Biens meubles	650'639.35		468'151.55	
Autres immobilisations corporelles	155'887.20		167'022.00	
Total immobilisations corporelles	13'605'301.36	90,5%	13'755'542.86	85,5%
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	152'094.18		196'925.13	
Total immobilisations incorporelles	152'094.18	1,0%	196'925.13	1,2%
Total patrimoine administratif	13'757'395.54	91,5%	13'952'467.99	86,7%
Total de l'actif	15'039'420.73	100,0%	16'084'284.12	100,0%

Bilan - Passif

Engagements courants

Les différents engagements courants du SCAN sont évalués à leur valeur nominale.

Passifs de régularisation

Le SCAN régularise toutes les transactions connues. Les passifs de régularisation sont évalués à la valeur nominale.

Provisions à court terme

La position Charges de personnel comprend la provision des vacances non prises et des heures supplémentaires.

Le SCAN s'est engagé à soutenir à hauteur de CHF 120'000.00 les mesures en lien avec la mobilité durable, à Malvilliers. La ligne de bus passant devant le SCAN est annoncée pour la fin de l'année 2024.

Engagements financiers à court terme

Ils se composent de la part court terme des engagements financiers à long terme (amortissement de la dette en 2023) ainsi que d'un prêt court terme de CHF 2'000'000.00.

Engagements financiers à long terme

Il s'agit des emprunts pour le financement des investissements.

Fonds de prévention

Ce fonds spécial est alimenté par la recette des ventes de plaques aux enchères. 2/3 des recettes sont transférées dans ce fonds. Il est utilisé pour promouvoir la sécurité routière, nautique et la protection de l'environnement en relation avec la circulation routière et la navigation.

Financements spéciaux

Le fonds culturel a été créé en 2019 afin de mettre en œuvre le « pourcent culturel » après les travaux d'agrandissement du site de Malvilliers. Le fonds a pour but de favoriser la culture et la création artistique sous toutes ses formes.

Fonds sous capital propre

Le fonds assurances du SCAN a été créé en 2021 dans le but de remplacer plusieurs assurances de protection juridique et en particulier de financer les frais liés à une action intentée contre le SCAN, ses collaborateurs-trices ou les membres du Conseil d'administration.

Réserve générale

La réserve générale est alimentée par les résultats des années précédentes.

Réserve liée au retraitement du patrimoine administratif

Au 01.01.2018, l'ensemble des postes du bilan a été réévalué selon les articles 55 et 56 de la LFinEC et les articles 61 et 62 du RFinEC. Les différences de réévaluation et de retraitement ont donné lieu à la constitution de la « réserve liée au retraitement du patrimoine administratif ». Les amortissements supplémentaires découlant des réévaluations ont été prélevés chaque année sur cette réserve et comptabilisés dans les produits extraordinaires. Au 1^{er} janvier 2023, il reste un solde de CHF 204'312.32, composé de la réserve liée au retraitement du terrain (non amorti).

	31.12.2023	%	31.12.2022	%
Capitaux de tiers				
Engagements courants				
Créanciers	185'288.65		197'624.50	
Débiteurs momentanément créanciers	61'264.01		67'274.88	
Comptes-courants avec des tiers	1'351'143.40		1'023'444.45	
Acomptes reçus de tiers	67'598.66		34'055.82	
Dépôts et cautions	1'800.00		1'400.00	
Total engagements courants	1'667'094.72	11,1%	1'323'799.65	8,2%
Passifs de régularisation				
Charges à payer et produits reçus d'avance	541'171.53		569'036.28	
Total passifs de régularisation	541'171.53	3,6%	569'036.28	3,5%

 Suite du tableau en page suivante.

	31.12.2023	%	31.12.2022	%
Provisions à court terme				
Charges de personnel	116'400.00		121'000.00	
Provision Mobilité durable	120'000.00		120'000.00	
Total provisions à court terme	236'400.00	1,6%	241'000.00	1,5%
Engagements financiers à court terme				
Prêts à court terme et part à court terme des engagements à long terme	2'050'000.00		3'600'000.00	
Total engagements financiers à court terme	2'050'000.00	13,6%	3'600'000.00	22,4%
Engagements financiers à long terme				
Reconnaissances de dettes	1'900'000.00		4'000'000.00	
./. Part à court terme des engagements à long terme	-50'000.00		-2'100'000.00	
Total engagements financiers à long terme	1'850'000.00	12,3%	1'900'000.00	11,8%
Engagement envers les financements spéciaux sous capitaux de tiers				
Fonds de prévention	308'444.71		277'605.52	
Total engagements envers les financements spéciaux sous capitaux de tiers	308'444.71	2,1%	277'605.52	1,8%
Total capitaux de tiers	6'653'110.96	44,2%	7'911'441.45	49,2%
	31.12.2023	%	31.12.2022	%
Capitaux propres				
Financements spéciaux sous capital propre				
Fonds culturel	49'853.00		40'000.00	
Total financements spéciaux sous capital propre	49'853.00	0,4%	40'000.00	0,3%
Fonds sous capital propre				
Fonds assurances du SCAN	102'151.65		48'537.55	
Total fonds sous capital propre	102'151.65	0,7%	48'537.55	0,3%
Réserves				
Réserve générale	7'825'000.00		6'700'000.00	
Réserve liée au retraitement du patrimoine administratif	204'312.32		204'312.32	
Total réserves	8'029'312.32	53,4%	6'904'312.32	42,9%
Préfinancement				
Préfinancement pour le changement de système informatique métier	200'000.00		0.00	
Total préfinancement	200'000.00	1,3%	0.00	0,0%
Excédents du bilan				
Résultat annuel	0.00		1'178'767.75	
Résultats cumulés des années précédentes	4'992.80		1'225.05	
Total excédents du bilan	4'992.80	0,0%	1'179'992.80	7,3%
Total capitaux propres	8'386'309.77	55,8%	8'172'842.67	50,8%
Total du passif	15'039'420.73	100,0%	16'084'284.12	100,0%

Charges d'exploitation

Charges de personnel

Les charges de personnel représentent 60,3% des charges totales. Les dédommagements des assurances accidents/maladies s'élèvent à CHF -219'982.00 en 2023 contre -183'357.05 en 2022.

Le total des charges de personnel de l'année 2022 de CHF 5'982'141.08 comprend la dissolution de la provision « assainissement caisse de pensions » d'un montant de CHF 1'100'000.00 porté en diminution conformément aux directives du MCH2.

Charges de biens et services et autres charges d'exploitation

Jusqu'en 2022, certains comptes étaient présentés distinctement entre les charges issues de prestataires de l'État et les charges de prestataires externes, ceci dans un objectif de préparation pour une future consolidation des comptes du SCAN avec les comptes de l'État. Les comptes 2023 ne présentent plus cette distinction et la présentation des comptes 2022 a été adaptée.

Ces charges de 26,7% englobent tous les frais du SCAN pour l'achat de biens et de prestations. Les immobilisations ne pouvant être portées à l'actif correspondent aux biens et matériels d'une valeur inférieure à CHF 10'000.00. La LFinEC précise que les acquisitions d'un montant supérieur à CHF 10'000.00 doivent être activées. La diminution des prestations de services et honoraires est due en grande partie à la prise en charge d'un montant de CHF 50'000.00 en 2022 pour une participation à un développement spécifique du GuichetUnique.

Amortissements du patrimoine administratif

Nous y trouvons l'amortissement du bâtiment de Malvilliers, des installations techniques et du matériel informatique, ainsi que des logiciels. Notre logiciel métier

Avedris a été amorti complètement jusqu'à la date butoir du 31.12.2021. Depuis 2022, les investissements y relatifs sont amortis directement sur l'année comptable. Les amortissements supplémentaires induits par le retraitement des positions du bilan ont été compensés par un prélèvement sur la réserve liée au retraitement du patrimoine administratif dans les revenus extraordinaires jusqu'à fin 2022.

Attribution aux fonds et financements spéciaux

Le fonds de prévention est alimenté d'une part par le 2/3 du chiffre d'affaires de la vente des plaques aux enchères et d'autre part par l'amortissement des notes de crédit après 5 ans.

Le fonds culturel est alimenté à raison de CHF 10'000.00 en 2023 et le fonds assurances du SCAN est alimenté par l'équivalent d'une double prime assurances protection juridique, soit CHF 20'000.00 ainsi que d'une attribution d'une part du bénéfice 2022 de CHF 50'000.00 sur décision du Conseil d'administration.

Charges de transfert

Nous entendons par charges de transfert le coût des prestations que l'État et la Confédération facturent au SCAN pour l'accomplissement de ses tâches ainsi que le versement aux assurances RC collectives.

Les émoluments se situent dans la moyenne suisse, et la réserve générale du SCAN dépasse les 7 millions à la fin de l'année 2022, après l'attribution des bénéfices de 2022. Par conséquent, la part des bénéfices du SCAN versée à l'État représente 100% du résultat, soit CHF 551'196.30 au 31.12.2023. Ce montant est enregistré comme charges de transfert dans les « Parts de revenus destinées à des tiers ».

	2023	%	2022	%	Budget 2023	%
Charges de personnel						
Honoraires du Conseil d'administration	51'200.00		46'000.00		60'000.00	
Salaires du personnel administratif et d'exploitation	5'747'274.95		5'594'435.40		5'890'880.00	
Cotisations patronales	1'196'225.00		1'201'845.88		1'232'000.00	
Allocations	106'973.90		118'209.00		117'000.00	
Assainissement caisse de pension	0.00		-1'100'000.00		0.00	
Autres charges de personnel	97'749.85		121'650.80		90'000.00	
Total charges de personnel	7'199'423.70	60,3%	5'982'141.08	56,0%	7'389'880.00	62,4%
Charges de personnel sans les charges d'assainissement	7'199'423.70		7'082'141.08		7'389'880.00	
Charges de biens, services et autres charges d'exploitation						
Charges de matières et de marchandises	371'777.25		348'854.85		341'000.00	
Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	134'941.85		132'095.25		130'000.00	
Alimentation et élimination, biens-fonds, PA	64'568.85		52'883.70		70'000.00	
Prestations de services et honoraires	1'354'157.40		1'416'610.90		1'402'800.00	
Gros entretien et entretien courant	113'755.65		125'744.50		100'000.00	
Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	103'212.60		97'369.90		90'000.00	
Loyers, leasing et taxes d'utilisation	111'191.20		115'782.65		107'200.00	
Dédommagements aux collaborateurs	33'269.45		32'559.05		34'000.00	
Réévaluations sur créances	204'328.91		214'811.78		270'000.00	
Frais de ports, affranchissements, téléphone et internet	512'275.65		511'521.20		464'000.00	
Avances de frais de poursuites	81'971.60		50'808.95		60'000.00	
Frais pris en charge par les fonds de prévention, culturel et d'assurances	97'308.80		125'968.40		89'000.00	
Diverses charges d'exploitation	557.55		1'196.55		2'000.00	
Total charges de biens, services et autres charges d'exploitation	3'183'316.76	26,7%	3'226'207.68	30,2%	3'160'000.00	26,7%
Amortissements du patrimoine administratif						
Immobilisations corporelles	551'196.30		596'907.60		580'943.95	
Immobilisations incorporelles	230'653.85		253'613.39		370'914.65	
Total amortissements du patrimoine administratif	781'850.15	6,5%	850'520.99	8,0%	951'858.60	8,0%
Attribution aux fonds et financements spéciaux						
Attribution au fonds de prévention	111'615.09		89'800.87		90'000.00	
Attribution au fonds culturel	10'000.00		7'663.45		10'000.00	
Attribution au fonds assurances du SCAN	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
Total attribution aux fonds et financements spéciaux	141'615.09	1,2%	117'464.32	1,1%	120'000.00	1,0%
Charges de transfert						
Part de revenus destinés à des tiers	531'484.95		298'767.80		111'586.00	
Dédommagement à des collectivités publiques	0.00		120'000.00		0.00	
Autres charges de transfert	103'092.25		88'797.90		110'000.00	
Total charges de transfert	634'577.20	5,3%	507'565.70	4,7%	221'586.00	1,9%
Total charges d'exploitation	11'940'782.90	100,0%	10'683'899.77	100,0%	11'843'324.60	100,0%

Revenus d'exploitation

Émoluments

85,0% de tous les revenus d'exploitation du SCAN proviennent d'émoluments, qui représentent les produits du travail effectué conformément à l'arrêté sur les émoluments perçus par le SCAN. Entre 2022 et 2023, les émoluments facturés ont augmenté de CHF 414'583.93. Cette augmentation du chiffre d'affaires est en grande partie attribuable à une activité accrue dans les expertises véhicules et au remplacement des anciens permis de conduire bleus.

Revenus divers

Les revenus divers sont composés en grande partie des activités du contentieux.

Prélèvement sur les fonds et financements spéciaux

Selon la LFinEC, les prélèvements effectués sur les fonds de prévention, le fonds culturel et le fonds d'assurances sont enregistrés comme revenus pour compenser les frais supportés par les fonds. Ces dépenses sont enregistrées dans les « frais pris en charge par les fonds de prévention, culture et d'assurances » dans la catégorie « charges de biens et services et autres charges d'exploitation ».

Revenus de transfert

Ce groupe de comptes représente 11,1% du total des revenus d'exploitation. Ce sont les dédommagements que le Canton et la Confédération paient au SCAN pour l'accomplissement des tâches déléguées.

Nous y trouvons notamment:

- le dédommagement de l'État pour la perception des taxes cantonales;
- la participation forfaitaire de l'État pour la perte sur débiteurs-trices 2023;
- les dédommagements de la Confédération pour l'encaissement RPLF, pour la gestion des vignettes cyclomoteurs et autoroutières et également des montants perçus par le SCAN pour des assurances RC collectives.

Résultat financier

Charges financières

Elles représentent le coût de l'argent emprunté pour le financement des investissements, les frais administratifs prélevés sur les transactions financières d'encaissement des prestations, ainsi que la rémunération de la garantie de l'État.

La rémunération de la garantie de l'État sur les capitaux de tiers est fixée à 0,5% du total des capitaux de tiers N-1, soit à CHF 39'557.20 au 31.12.2023.

Selon l'article 27 alinéa 4 bis de la LSCAN, le Conseil d'État établit chaque année le taux de la redevance sur les capitaux propres. Cette redevance, fixée à 3,0% pour l'exercice 2023 par l'État, s'élève à CHF 239'055.90. Il convient de noter que la réserve liée au retraitement du patrimoine administratif est exclue du calcul de cette redevance sur les capitaux propres.

Revenus financiers

Ils comprennent les revenus des biens du patrimoine administratif, tels que la location du site extérieur par des moniteurs auto-moto-écoles ainsi que le rachat du surplus d'électricité généré par nos panneaux solaires.

	2023	%	2022	%	Budget 2023	%
Émoluments						
Émoluments administratifs routiers	10'183'704.30		9'734'659.70		9'824'600.00	
Émoluments administratifs navigation	292'202.00		306'294.20		294'500.00	
Émoluments divers	213'948.71		234'317.18		255'450.00	
Total émoluments	10'689'855.01	85,0%	10'275'271.08	84,1%	10'374'550.00	84,3%
Revenus divers						
Autres revenus d'exploitation	400'671.21		413'399.12		401'500.00	
Total revenus divers	400'671.21	3,2%	413'399.12	3,4%	401'500.00	3,3%



	2023	%	2022	%	Budget 2023	%
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux						
Prélèvement au fonds de prévention	80'775.90		104'114.50		90'000.00	
Prélèvement au fonds culturel	147.00		0.00		5'000.00	
Prélèvement au fonds des assurances du SCAN	16'385.90		21'853.90		20'000.00	
Total prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	97'308.80	0,8%	125'968.40	1,0%	115'000.00	0,9%
Revenus de transfert						
Part aux revenus de la Confédération	159'507.50		177'766.70		151'424.60	
Dédommagements des cantons	1'131'572.80		1'128'491.90		1'153'850.00	
Autres revenus de transfert	104'448.45		95'430.95		105'000.00	
Total revenus de transfert	1'395'528.75	11,0%	1'401'689.55	11,5%	1'410'274.60	11,5%
Total revenus d'exploitation	12'583'363.77	100,0%	12'216'328.15	100,0%	12'301'324.60	100,0%
Résultat d'exploitation	642'580.87		1'532'428.38		458'000.00	
Charges financières						
Frais de gestion	94'871.58		133'096.87		131'500.00	
Pertes de change	10.35		23.75		0.00	
Intérêts passifs	15'588.75		5'297.19		3'000.00	
Intérêts hypothécaires	63'275.44		91'035.29		90'000.00	
Rémunérations garantie de l'État NE et redevance sur les capitaux propres	278'613.10		249'726.75		240'000.00	
Total charges financières	452'359.22	102,2%	479'179.85	114,5%	464'500.00	101,4%
Produits financiers						
Gains de change	66.85		244.97		0.00	
Produits des immobilisations du PA	9'711.50		60'593.30		6'500.00	
Total produits financiers	9'778.35	-2,2%	60'838.27	-14,5%	6'500.00	-1,4%
Résultat financier	-442'580.87	100,0%	-418'341.58	100,0%	-458'000.00	100,0%
Résultat opérationnel	200'000.00		1'114'086.80		0.00	
Charges extraordinaires						
Attribution aux préfinancements du capital propre	200'000.00		0.00		0.00	
Total charges extraordinaires	200'000.00	-100,0%	0.00	0,0%	0.00	0,0%
Revenus extraordinaires						
Prélèvement sur la réserve liée au retraitement du PA	0.00		64'680.95		0.00	
Total revenus extraordinaires	0.00	0,0%	64'680.95	100,0%	0.00	0,0%
Résultat extraordinaire	-200'000.00	-100,0%	64'680.95	100,0%	0.00	0,0%
Résultat total du compte de résultat	0.00		1'178'767.75		0.00	
Résultat total sans la part de l'État au bénéfice du SCAN	531'484.95		1'477'535.55		111'586.00	

Compte des investissements

Infrastructures techniques du lac

Il s'agit de l'investissement en cours de constitution pour le changement des feux de tempête du lac, appelés feux à éclipses. Ce projet est géré conjointement avec les cantons de Vaud et Fribourg pour le changement de ces installations sur les lacs Léman, de Morat et de Neuchâtel. Le canton de Vaud, ayant la plus grande partie, a pris le lead de ce dossier. Les charges financières et l'amortissement de cet investissement seront facturés annuellement à l'État.

Infrastructures extérieures

Profitant d'un dégât sur le portail de sortie, le Conseil d'administration a décidé d'agrandir la sortie qui posait beaucoup de problèmes aux trains routiers très longs tels que les transporteurs de bois. En même temps, le moteur du portail d'entrée a également été changé. Cette position comprend une diminution de charges de CHF 12'413.25 qui représente le dédommagement de l'assurance suite au sinistre.

Biens meubles

Sur les 6 investissements budgétés, 5 ont été réalisés. Le remplacement du solde des ordinateurs portables de 2018 sera finalisé en 2024.

Les projets de vidéosurveillance et de sonorisation du bâtiment sont réalisés et apportent une augmentation de la sécurité du bâtiment, tant pour les clients que pour les collaborateurs.

Les installations techniques sont en deux positions, soit le remplacement des installations existantes 2023 conformément au plan et 3 nouveaux appareils de contrôle des particules diesel pour répondre aux exigences légales. Cette dernière position était budgétée en 2022 et a fait l'objet d'un report de budget en 2023.

Autres immobilisations corporelles du PA

Cette position comprend un couvert pour voitures, une installation solaire sur le couvert et des bornes de recharges pour les véhicules électriques. Ces positions sont reportées, car elles requièrent des études de faisabilité plus approfondies.

Logiciels

Les dépenses 2023 relatives au programme métier Avedris concernant l'amélioration, l'adaptation aux lois et normes actuelles ainsi que l'extension de celui-ci totalisent CHF 169'117.10. Le budget prévoyait un investissement de CHF 300'000.00 dont quelques développements issus de contraintes légales, qui se sont reportés sur l'exercice 2024.

Le SCAN a renoncé à regret à fonctionner comme intégrateur de l'application ParkSmart pour les Communes. L'arrivée sur le marché d'applications privées très performantes rend l'implémentation de l'application ParkSmart difficile et onéreuse.

Les positions Chatbot et Voicebot sont en cours de constitution. Elles permettront une plus grande autonomie des clients.

	Comptes 2023			Comptes 2022			Budget 2023		
	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Immobilisations corporelles									
Infrastructures techniques du lac									
Feux de tempête	58'641.10	0.00	58'641.10	0.00	0.00	0.00	275'000.00	0.00	275'000.00
Total infrastructures techniques du lac	58'641.10	0.00	58'641.10	0.00	0.00	0.00	275'000.00	0.00	275'000.00
Infrastructures extérieures									
Elargissement du portail de sortie	39'551.10	0.00	39'551.10	0.00	0.00	0.00	45'000.00	0.00	45'000.00
Total infrastructures extérieures	39'551.10	0.00	39'551.10	0.00	0.00	0.00	45'000.00	0.00	45'000.00
Biens meubles									
Infrastructures informatiques - hardware	0.00	0.00	0.00	19'458.00	0.00	19'458.00	0.00	0.00	0.00
Machine et appareils de bureau	0.00	0.00	0.00	41'121.70	0.00	41'121.70	60'000.00	0.00	60'000.00
Vidéosurveillance du bâtiment	48'949.05	0.00	48'949.05	0.00	0.00	0.00	57'000.00	0.00	57'000.00
Sonorisation du bâtiment	16'215.25	0.00	16'215.25	0.00	0.00	0.00	30'000.00	0.00	30'000.00
Infrastructures techniques	151'721.95	0.00	151'721.95	120'128.55	0.00	120'128.55	170'000.00	0.00	170'000.00
3 appareils de contrôles des particules diesel	38'796.35	0.00	38'796.35	0.00	0.00	0.00	45'000.00	0.00	45'000.00
Véhicules	47'100.00	0.00	47'100.00	53'000.00	0.00	53'000.00	60'000.00	0.00	60'000.00
Total biens meubles	302'782.60	0.00	302'782.60	233'708.25	0.00	233'708.25	422'000.00	0.00	422'000.00
Autres immobilisations corporelles du PA									
Couverts pour voitures Malvilliers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	200'000.00	0.00	200'000.00
Installations solaires sur couverts et façade sud	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	150'000.00	0.00	150'000.00
Bornes de recharge pour véhicules électriques	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	200'000.00	0.00	200'000.00
Total autres immobilisations corp. du PA	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	550'000.00	0.00	550'000.00
Total immobilisation corporelles	400'954.80	0.00	400'954.80	233'708.25	0.00	233'708.25	1'292'000.00	0.00	1'292'000.00

	Comptes 2023			Comptes 2022			Budget 2023		
	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Immobilisations incorporelles									
Logiciels									
Programme métier Avedris	169'117.10	0.00	169'117.10	149'007.35	0.00	149'007.35	300'000.00	0.00	300'000.00
Plateforme gestion newsletter & e-mails transactionnels	0.00	0.00	0.00	2'202.25	0.00	2'202.25	0.00	0.00	0.00
Chatbot & amélioration recherche du site	10'962.70	0.00	10'962.70	0.00	0.00	0.00	25'000.00	0.00	25'000.00
Voicebot	5'743.10	0.00	5'743.10	0.00	0.00	0.00	25'000.00	0.00	25'000.00
Total logiciels	185'822.90	0.00	185'822.90	151'209.60	0.00	151'209.60	350'000.00	0.00	350'000.00
Total immobilisations incorporelles	185'822.90	0.00	185'822.90	151'209.60	0.00	151'209.60	350'000.00	0.00	350'000.00
Total des investissements	586'777.70	0.00	586'777.70	384'917.85	0.00	384'917.85	1'642'000.00	0.00	1'642'000.00

Tableau des flux de trésorerie

Activités d'exploitation

Le cash-flow des activités d'exploitation représente un montant de CHF 24'822.77 généré par chaque poste de travail (56.05 EPT).

L'augmentation du cash-flow de l'activité d'exploitation s'explique principalement par l'augmentation des revenus d'exploitation.

Activités d'investissement

Les augmentations du patrimoine administratif comprennent les positions suivantes :

- Remplacement des feux de tempêtes du lac – bien en cours de constitution
- Remplacement et agrandissement du portail de sortie
- Installation de la vidéosurveillance et de la sonorisation du bâtiment
- Remplacement des infrastructures techniques
- Acquisition d'appareils de contrôle des particules diesel
- Remplacement d'un ancien véhicule par une nouvelle voiture électrique
- Adaptations logiciel métier Avedris
- Chatbot et Voicebot en cours de développement

Le compte des investissements et les activités des investissements dans le tableau des flux de trésorerie présentent des montants différents du fait du décalage des sorties de liquidités entre les deux comptes qui sont neutralisées dans le tableau des flux de trésorerie.

Activités de financement

Les crédits long terme en cours ont été amortis à hauteur de CHF 2'100'000.00.

Le crédit court terme en cours a été amorti à hauteur de CHF 1'500'000.00.

Un crédit court terme a été contracté à hauteur de CHF 2'000'000.00 et sera remboursé en 2024.

Durant l'année, deux crédits court terme ont été contractés et remboursés à hauteur de CHF 3'500'000.00.

	2023	2022	Budget 2023
Activités d'exploitation			
Résultat net	0.00	1'178'767.75	116'586.00
+ amortissements du patrimoine administratif	781'850.15	850'520.99	948'733.61
+ variation nette des provisions	-4'600.00	-1'013'000.00	
+ variation nette du ducroire	-16'200.00	-45'400.00	270'000.00
+ diminution / - augmentation des créances	-71'066.83	-5'632.46	20'000.00
+ diminution / - augmentation des actifs de régularisation	126'148.40	-16'164.70	0.00
- diminution / + augmentation des engagements courants	343'295.07	185'673.61	0.00
- diminution / + augmentation des passifs de régularisation	-12'417.10	76'412.52	0.00
- diminution / + augmentation des fonds	94'306.29	41'495.92	115'000.00
+ attribution / - prélèvement comptes de réserves	150'000.00	-114'680.95	0.00
Cash flow provenant de l'activité d'exploitation	1'391'315.98	1'137'992.68	1'470'319.61
Activités d'investissement			
Dépenses	-602'225.35	-449'881.95	-1'642'000.00
dont:			
- Infrastructures techniques du lac	-58'641.10	0.00	-275'000.00
- Infrastructures extérieures	-39'531.10	0.00	-45'000.00
- Biens meubles	-351'568.55	-318'498.30	-422'000.00
- Autres immobilisations corporelles du PA	0.00	0.00	-550'000.00
- Logiciels	-152'484.60	-131'383.65	-350'000.00
Recettes	0.00	0.00	0.00
dont:			
- Subvention panneaux solaires	0.00	0.00	0.00
Cash flow provenant de l'activité d'investissements	-602'225.35	-449'881.95	-1'642'000.00
Activités de financement			
- Remboursement hypothèques et crédits	-2'100'000.00	0.00	-2'100'000.00
- Remboursements crédits court terme	-5'000'000.00	-2'000'000.00	0.00
- Nouvel emprunt à long terme	0.00	0.00	2'000'000.00
- Nouveaux crédits court terme Postfinance	5'500'000.00	1'500'000.00	0.00
Cash flow provenant de l'activité de financement	-1'600'000.00	-500'000.00	-100'000.00
Variation des disponibilités	-810'909.37	188'110.73	-271'680.39

Rapport de l'organe de révision



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

CONTRÔLE CANTONAL DES FINANCES

Rapport de l'organe de révision au Conseil d'administration sur les comptes annuels du Service cantonal des automobiles et de la navigation SCAN, à Val-de-Ruz

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Service cantonal des automobiles et de la navigation SCAN (ci-après SCAN), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat, le compte des investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la Loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions légales et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'entité, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur le point « Dette envers des institutions de prévoyance professionnelle » à la page 31 de l'annexe aux comptes annuels qui mentionne l'existence d'un engagement conditionnel de CHF 7'170'862.00 représentant la part du SCAN au découvert de la Caisse de pensions du canton de Neuchâtel (CPCN) au 31 décembre 2023 (derniers chiffres connus).

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément à la LFinEC et aux autres dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux prescriptions légales et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs-trices des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux prescriptions légales et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes ;
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne ;
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Neuchâtel, le 15 avril 2024

Contrôle cantonal des finances



Marion Lévrier-Ferrollet
Expert-réviseur agréée
Directrice adjointe
Responsable de la révision

Le directeur

Mathieu Roth
Expert-réviseur agréé

Le directeur adjoint



Blaise Adam
Expert-réviseur agréé



Rapport succinct sur l'exécution du mandat de prestations 2023-2026

Anciens rapports

Les anciens rapports complets sur l'exécution des mandats de prestations du SCAN se trouvent sur le site internet du SCAN, à l'adresse www.scan-ne.ch/rg

Tableau de bord de suivi des objectifs généraux

Objectifs spécifiques	Indicateurs	Norme	2023	Commentaire(s)
1 Remplir ses tâches et fournir ses prestations en matière de circulation routière et de navigation conformément à la législation, de manière économique et orientée vers les client-e-s	Nombre d'infractions à la législation relevées dans le rapport de l'organe de contrôle	0	0	
	Nombre de réclamations justifiées / an	≤4	3	
	Charges* par véhicule et bateau / an en francs *charges totales hors éléments extraordinaires	≤90,0	87,3%	
2 Assurer la qualité de ses prestations	Taux de satisfaction client-e sur l'ensemble des prestations	>80,0%	91%	
3 Favoriser l'activité préventive dans le domaine de la circulation routière et de la protection de l'environnement en coordination avec les mesures existantes	Part du budget, respectivement du total des charges, affectée à l'organisation d'actions préventives	0,5%	0,65%	
4 Formation des apprenti-e-s	Part de l'effectif	>4%	4,8%	
5 Assurer la pérennité de l'établissement en maintenant sa réserve générale dans une fourchette de 6 à 7 millions	Réserve générale en CHF	Entre CHF 6 et 7 millions	CHF 7'825'000	
6 Améliorer l'efficacité et la qualité des prestations pour être concurrentiel au niveau des prix et de la satisfaction des clients en comparaison avec les autres cantons	Nombre d'émoluments principaux dont le montant est supérieur de 7 % à la moyenne suisse	Aucun	0	

Tableau de bord de suivi des objectifs spécifiques de pilotage

Objectifs spécifiques		Indicateurs	Norme	2023	Commentaire(s)
1	Maintenir la part de marché du SCAN dans les domaines d'activités soumis à concurrence, notamment dans celui des contrôles techniques des véhicules	Nombre de contrôles TCS / nombre de contrôles SCAN	90%	94,1%	
2	Assurer l'adaptation des logiciels de gestion pour répondre aux nouvelles exigences légales selon les décisions prises lors des assemblées générales de l'asa	Délais fixés par l'asa ou l'OFROU	Respect des délais	Ok	
3	Assurer les délais légaux des contrôles périodiques dans les domaines de l'automobile et de la navigation	Nombre de mois de retard par rapport au délai légal (voitures de tourisme)	Max. 6	7	Réduction du retard en cours
4	Maintenir les certifications ISO 9001, 14001 et 45001	Renouvellement des certifications	Réussite de la procédure de renouvellement	-	Prochaines recertifications en 2025
5	Tenir à jour et adapter le système de contrôle interne pour mieux maîtriser les risques dans les différents processus du SCAN	Nombre de remarques de l'organe de contrôle	0	0	
6	Mettre en œuvre les recommandations du rapport de l'organe de contrôle	Nombre de recommandations reportées dans le rapport de l'année suivante	0	0	
7	Augmenter le taux d'utilisation des prestations du SCAN disponibles dans le Guichet unique (GU). L'État s'engage à promouvoir activement le GU auprès des Neuchâtelois-es	Taux d'utilisation des prestations du GU	50%	37,3%	En 2024, un projet important a pour objectif la mise en place d'actions pour augmenter ce taux d'utilisation du GU

Vous souhaitez calculer votre taxe automobile annuelle ?



En ligne,
c'est tellement plus simple !



scan-ne.ch/taxe

 **scan-ne.ch**

Impressum

Éditeur: **SCAN — Malvilliers | V.1.0**
Mise en page: **SCAN - Mike Cortese & Ophélie Elzingre**
Photos: **Olivier Bernaschina (couverture)**
Fabien Gehret (intérieur)
Sarah Adatte (Conseil d'administration)
Impression: **Imprimerie Bailloz — Neuchâtel**
Tirage: **50 exemplaires**

SCAN

**Service cantonal des automobiles
et de la navigation**

Établissement autonome de droit public
de la République et Canton de Neuchâtel

Champs-Corbet 1
CH-2043 Boudevilliers



 scan-ne.ch